

Littérature/Editions Ntsame

Cinquante écrivains perçoivent leurs droits d'auteurs

Anitha Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

LES locaux des éditions Ntsame ont servi de cadre, mercredi 30 décembre 2015, à la cérémonie de paiement des droits d'auteurs aux écrivains sous contrat. Pour la cinquième année consécutive, ce sont 50 auteurs qui ont reçu le montant global de 7 millions de francs, cumulés sur la période de vente de mi-juin 2014 à 2015. « Il s'agit de bénéfices issus de la vente de leurs œuvres. Ces droits sont calculés sur une période d'un an de vente du livre. Période pendant laquelle nous cumulons tout ce qui est document de



Sylvie Ntsame remettant un chèque à l'écrivain Okoumba Nkoghe.

vente. Ensuite, nous calculons la part qui revient à l'auteur, en fonction du livre. Aussi, selon le contrat établi entre ce dernier et les éditions Ntsame, un pourcentage

lui est reversé», a souligné Sylvie Ntsame, directrice des éditions. Si l'artiste doit vivre de son œuvre, les montants reçus serviront, pour d'aucuns, à soutenir les

projets d'autonomisation des personnes à faible revenus. « Cette année encore, je vais remettre ce chèque à une association de femmes vivant en milieu rural, afin de les aider dans le développement de leurs activités. Car, comme vous savez, c'est la décennie de la femme gabonaise», a indiqué Amidou Okaba, avant de souligner la situation sociale à laquelle est confronté l'écrivain gabonais. « L'écrivain est dans une situation ambiguë... Il n'écrit pas pour s'enrichir, mais il écrit quand même pour vivre de son œuvre. C'est pourquoi, nous pensons qu'avec les maisons d'édition, les associations d'écrivains continuent à se battre pour lutter contre le piratage des œuvres. Il ne faut

pas enrichir ceux qui ne doivent pas l'être», a-t-il martelé.

Les bénéficiaires n'ont pas manqué de remercier, "cette maison". « Nous pensons que les écrivains gabonais, notamment tous ceux qui publient encore à l'étranger, devraient venir faire la promotion de leurs œuvres au pays», a dit l'un d'eux.

Créées en janvier 2010, les éditions Ntsame sont pionnières en matière de droits d'auteurs au Gabon. Elle ambitionnent de contribuer au rayonnement et à la promotion de la littérature gabonaise, par la spécialisation dans l'édition, l'impression, la publication et la distribution de supports documentaires.

Le monde de la communication en deuil

Marie-Christine Ininghouet n'est plus !

C.G.K

Libreville/Gabon

LA nouvelle est tombée tel un couperet : notre consœur Marie-Christine Ininghouet a tiré sa révérence, samedi dernier, à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo, à l'âge de 53 ans. Le 17 février prochain, elle aurait soufflé ses 54 bougies. Mais Dieu, dont les voies sont insondables, en a décidé autrement. Journaliste émérite, la défunte, qui succombe des



Marie-Christine Ininghouet, une grande voix de la communication qui s'est éteinte.

suites d'une affection médicale - on parle

rait d'un cancer de la gorge - a exercé dans plusieurs rédactions de la place, notamment à la RTG 2 où, alors présentatrice-vedette du journal télévisé, elle a laissé une empreinte indélébile. Puis, au quotidien l'Union.

De nombreux confrères et consœurs, visiblement émus, disent garder d'elle le souvenir d'une professionnelle émérite. Journaliste entreprenante, elle a su œuvrer pour le métier qu'elle adorait, et qui l'a révélée au public.

Ancienne directrice de la Communication au ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de la Poste, Marie-Christine Ininghouet a servi également à l'Hôtel de ville de Libreville, où elle avait les mêmes titres et

qualités. Elle a exercé aussi au service de communication de l'Assemblée nationale et à la présidence de la Ré-

publique.

"MCI", comme on l'appelait affectueusement, était mère de deux enfants.



QU'EST-CE QUE TU FAIS LÀ LE NEZ EN L'AIR COMME ÇA?

J'ATTENDS LA PREMIÈRE COUPURE DE L'ANNÉE!

TU CROIS QU'ILS VONT ENCORE OSER!

BIEN SÛR, EUX AUSSI DOIVENT NOUS SOUHAITER LA BONNE ANNÉE!!

LYBEK

Ici et ailleurs

•Musique

Michel Delpech n'est plus De "Chez Laurette" à "Quand j'étais chanteur", le chanteur français Michel Delpech, mort samedi à 69 ans, a su capter le parfum des années 60/70, avec des refrains nostalgiques devenus des tubes, qui font aujourd'hui partie du patrimoine populaire. Ancienne idole hippie, cet artiste à la voix douce, a connu la gloire, mais aussi la dépression, une longue traversée du désert et un retour en grâce, avant d'être frappé par le cancer.

•Allaitement

Des lactariums contre la mortalité infantile

Grand prématuré, Patrick pesait 1,2 kg à sa naissance, et la banque de lait maternel (ou lactarium) "l'a sauvé", affirme sa maman. Ce système basé sur la générosité de mères qui donnent leur lait est utilisé comme un outil de lutte contre la mortalité infantile, encore élevée en Afrique du Sud. « C'était une question de vie ou de mort » que Patrick boive du lait maternel, raconte sa mère, Annerleigh Bartlett. A la naissance du petit garçon à moins de sept mois de grossesse, « je n'avais pas de montée de lait et le lait infantile était exclu. » Il peut, dans certains cas, endommager les intestins des prématurés.

Rassemblés par F.B.E.M



Rendu au terme de l'année 2015, EXPRESS UNION GABON remercie son aimable clientèle et l'ensemble de la population pour leur soutien inconditionnel. Fort de cet attachement qui nous honore, nous vous garantissons pleines d'innovations pour le compte de l'année 2016.

• Faites désormais vos opérations d'envoi et de retrait vers l'Afrique de l'Ouest (Benin, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Togo, Sénégal et Guinée Conakry) à des prix très compétitifs,

• Désormais vous êtes mobiles nous aussi « avec notre service Express Union Mobile » faites vos opérations d'Envoi Rapide d'Argent grâce à votre téléphone portable.

• Express Union Gabon offre à son aimable clientèle un service de préfinancement de leurs différents projets sûr, flexible et accessible à tous.

Que vous soyez fonctionnaires, employés du secteur privé ou main d'œuvre non permanente, domiciliez vos salaires à Express Union et bénéficiez de tous les avantages qui en découleront.